

COMMUNIQUE COMMUN

Front syndical contre l'ordre infirmier

L'intersyndicale :

a organisé une conférence de presse ce vendredi 18 septembre 2009 à la Bourse du Travail à Paris.

Elle propose à ses structures de construire une journée nationale d'actions organisées aux niveaux local, départemental voire régional le 30 septembre 2009 pour permettre à tous les professionnels d'exprimer collectivement leur opposition à cette structure ordinaire !

A cette occasion, les dossiers vierges recueillis et anonymisés (code barre découpé) pourront être déposés au niveau des DDASS ou des ARH, ou détruits sur place en fonction des initiatives construites dans les territoires.

Elle accompagnera jusqu'au bout les personnels qui s'engageront dans cette action.

L'intersyndicale a adressé un courrier au Ministère pour demander d'organiser une table ronde avec les organisations de l'intersyndicale pour l'abrogation des lois portant création à l'ensemble des structures ordinaires relevant des professions de santé.

Ce Courrier est resté sans réponse à ce jour.

Le prochain Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière sera l'occasion de réaffirmer notre demande de rencontre avec le Ministère pour l'abrogation de ces lois.

L'intersyndicale se réunira le 2 Octobre 2009 pour organiser de nouvelles initiatives.

L'Intersyndicale réaffirme que les personnels :

- ont besoin de moyens pour remplir leurs missions dans leur quotidien professionnel ;
- réclament des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients ;
- réclament une revalorisation salariale qui reconnaîsse leur qualification et leurs responsabilités !

Paris, le 18 septembre 2009

Contacts Presse :

CFDT : Michaël Deroche 06.12.22.76.60

CFTC : Michel Rollo 06.62.71.25.40

FO : Denis BASSET 06.70.48.34.94

FSU : Beatrice Gaultier : 06.82.07.77.47

SUD : MH DURIEUX 06.85.98.15.96

UNSA : Pascal Martin : 06.32.54.99.78

UFMICT-CGT : Sylvie Breuil : 06.87.70.49.31